

INSCRIPTION

mercredis de mai et juin 2020

du 27 mai au 1^{er} juillet

Ouverture des inscriptions : le vendredi 15 mai 2020

Clôture des inscriptions : mercredi 20 mai 2020 (12h)

ADAPTATION DU SERVICE FACE À LA CRISE SANITAIRE EN COURS

- 1 accueil (École des Luettes, Tournon) avec 2 groupes de 10 enfants séparés et jamais en contact
- Des aménagements du fonctionnement et des locaux pour assurer une protection optimale de vos enfants et de notre personnel
- Inscription uniquement à la journée
- De nouveaux horaires d'ouverture de 7h30 à 18h30
- Pas de sortie extérieure en car
- Priorité aux enfants du personnel du domaine sanitaire

Il est vivement conseillé de réserver rapidement, le nombre de places est réduit.

1/ Si depuis janvier 2020, votre **enfant n'a jamais été accueilli à l'ALSH** mercredi de Tournon :
Envoyez un mail al.archeagglo@archeagglo.fr pour demander la création de votre dossier

2/ Si depuis janvier 2020, votre **enfant a déjà été accueilli à l'ALSH** de Tournon :

- Vous recevrez un mail d'Arche Agglo le 15 mai prochain pour inscrire votre enfant, auquel sera joint un tableau de réservation.
- Vous complétez le tableau de vos besoins de réservation et le renverrez par mail al.archeagglo@archeagglo.fr
- Nous accuserons réception de votre demande par mail sous 24h en semaine ou 3 jours le WE.
- Nous traiterons votre demande et vous recevrez un mail de notre part :
 - Indiquant l'acceptation ou le refus de votre demande en fonction des places disponibles
 - le montant à payer le 1^{er} mercredi d'accueil auprès de la Directrice de l'accueil de loisirs par chèque bancaire ou chèques vacances **UNIQUEMENT**

Sans paiement le 1er jour de venue de l'enfant, votre réservation pour les autres dates sera annulée.

ACCUEIL LOISIRS

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE
Agglo